



**Ville de  
Grande-Rivière**

## AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 873**

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage # U-006.03-19 vise à diminuer le plus petit diamètre extérieur à 36 mètres au lieu de 40 mètres pour une rue locale de plus de 300 mètres afin de ne pas considérer la fin de la rue comme un cul-de-sac.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance extraordinaire du 20 mai 2026 à 18h30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 4 mai 2026

---

Sandrine Bisson-Hautcoeur  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

~~~~~

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT #5 293 873** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 4<sup>e</sup> jour de mai 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2026

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière